



HAL
open science

Aux marges du royaume. Le Yatenga des Peuls : pacte tacite, négociations et trahisons

Maud Saint-Lary

► **To cite this version:**

Maud Saint-Lary. Aux marges du royaume. Le Yatenga des Peuls : pacte tacite, négociations et trahisons . Dominique CASAJUS Fabio VITI. La Terre et le Pouvoir. À la mémoire de Michel Izard, CNRS Editions, 2012, 978-2-271-07357-0. halshs-01742617

HAL Id: halshs-01742617

<https://shs.hal.science/halshs-01742617>

Submitted on 25 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Aux marges du royaume

Le Yatenga des Peuls : pacte tacite, négociations et trahisons

Maud Saint-Lary

Ma première rencontre avec Michel Izard date de 1999 alors que je rédigeais une maîtrise sur les forgerons du Yatenga. Un jour que je tentais vainement de mettre la main sur un de ses articles, Françoise Terriou me conseilla de le lui demander en personne, m'assurant qu'il était « sympathique et très serviable ». Du haut de mes deux années d'expérience en anthropologie, l'idée de le solliciter m'intimidait en même temps qu'elle m'enchantait. Je me fis violence pour appeler à son bureau, au Collège de France. Il semblait bien que Françoise avait dit vrai. Nous fixâmes rapidement un rendez-vous auquel je me rendis en ayant préparé très scolairement des questions : j'avais amené des pages photocopées de sa thèse d'Etat sur laquelle je planchais depuis plusieurs semaines pour discuter de points précis. Il m'accueillit avec la gentillesse qu'on lui connaît et nous discutâmes. Quand il me vit sortir les feuilles avec ses propres phrases surlignées au stabilo, il me demanda de les voir et me les rendit en souriant : « ça ne me rajeunit pas tout ça ! ».

C'est vrai que la thèse d'Etat de Michel Izard a maintenant trente ans, mais en 2001 quand je préparais mon terrain de thèse sur les chefferies peules du Yatenga, j'y puisais d'innombrables richesses, des données précises qu'il n'est plus permis ni possible de trouver dans les travaux d'aujourd'hui. Une thèse d'Etat de 1618 pages auxquelles s'ajoutent les 686 pages d'annexes qui sont autant de fiches descriptives des 468 villages qui constituent l'ancien royaume du Yatenga, désormais véritable cas d'école aux yeux d'un grand nombre de chercheurs portés sur les études africaines. Que dire d'un travail presque exhaustif qui rend compte du peuplement de chaque quartier de village ? Les récits de fondation y sont soigneusement restitués dans toute leur complexité et les familles qui au cours de l'histoire ont troqué leur patronyme contre d'autres, plus socialement rentables, n'ont pas échappé au regard scrupuleux de Michel Izard. C'est d'ailleurs une des dimensions majeures de son travail que d'avoir rendu compte avec autant de finesse des processus de changement d'identité lignagère (Izard, 1976).

Tout au long de sa carrière, il s'est employé à restituer de façon méthodique les dynamiques des identités ethniques, dans leur profondeur historique. « On s'est plu à dire qu'un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle » écrit-il dans son dernier ouvrage *Moogo*, mais poursuit-il, « disons plutôt que la mort d'un vieillard, c'est la disparition de quelques fragments d'un livre qui n'existera jamais, ce qui n'empêche pas que les fragments en question puissent être précieux, à hauteur de leur nombre et donc de leur aptitude à être confrontés les uns avec les autres » (Izard, 2003 : 18). C'est donc sur ses conseils d'anthropologue historique et à la lecture de ses travaux que j'entamais ma thèse, qui part d'une idée simple : en restituant les récits de fondation des groupes peuls du Yatenga, c'est un autre regard sur le puissant royaume Moose que l'on porte, un regard par ses marges¹.

Cette configuration est en elle-même singulière et intéressante à deux égards. D'abord du point de vue des études peules. En effet, présents du Sénégal au Soudan, les Peuls ont peuplé l'Afrique subsaharienne en édifiant des formes d'organisations politiques multiples. Des grands Etats théocratiques peuls comme le Maasina, aux petits commandements régionaux

¹ La thèse pose également la question de la fonction et du rôle actuel des chefferies, dans un contexte de « retour des rois » (Fauvelle-Aymar et Perrot, 2003).

comme le Jelgooji, l'image d'un archipel peut évoquer la présence de vastes territoires de peuplement dispersés aux côtés de petits « îlots » (Boutrais, 1994). Entre les grands royaumes et les petites chefferies, il y a donc les configurations où les Peuls sont marginaux et ont su s'intégrer dans les interstices de formations politiques fortes dominées par d'autres groupes. C'est à cette dernière configuration que s'intéresse celle des Peuls du Yatenga. Aussi le deuxième intérêt de ce regard par les marges est lié au contexte historique de l'ancien royaume *moose*² du Yatenga dont on connaît la formation et les fonctionnements, en grande partie grâce aux travaux de Michel Izard. Ainsi, dès le XVIII^e siècle, les Peuls se sont implantés, çà et là dans le royaume, tissant des relations spécifiques avec les pouvoirs locaux avec lesquels ils étaient en contact direct. Quant au pouvoir central incarné par le Yatenga *Naaba*, ce dernier leur accordait une autonomie relative sous réserve d'une sorte de pacte tacite d'alliance et d'assistance mutuelle. C'est ainsi que ces minorités se sont insérées au royaume tout en restant étrangères à la société *moose*.

En effet, faut-il préciser dès maintenant que la société *moose* décrite par Michel Izard est à la fois homogène et hétérogène. Homogène par sa langue, le *moore*, son système social et une culture politique marquée par la double référence au pouvoir, *naam* et à la terre, *tenga* ; hétérogène par la multiplicité des identités collectives qui la composent. En effet, par-delà la distinction entre « gens du pouvoir » et « gens de la terre » (Izard, 1985b), la société *moaga* est composée de plusieurs groupes « ethniques », auxquels se superposent les catégories de forgerons et d'artisans-commerçants (Izard, 1980). Cette hétérogénéité est le résultat d'un long processus d'assimilation des populations autochtones, présentes au moment de l'arrivée des *Moose*, d'une part, et de populations étrangères, souvent musulmanes comme les *Yarse* et les *Marase*, d'autre part. Cette assimilation, qui s'est faite tant par les mariages que par les changements d'identités lignagères, ne s'est pas produite avec les groupes peuls. Bien que coexistant depuis le XVIII^e siècle avec les *Moose*, ils sont toujours restés à l'écart. Jusqu'à aujourd'hui, ils ont conservé leur langue, le *fulfulde*, leur système matrimonial endogame et ils se réfèrent à une organisation politique traditionnelle distincte de celle des *Moose*.

A partir de là, on comprend mieux l'intérêt de considérer les groupes peuls du Yatenga, dont l'ambivalence du statut réside dans leur intégration politique et leur marginalité sociale. Comment ces groupes peuls disent-ils s'être implantés sur ce territoire ? Quelles négociations s'opéraient à l'échelle locale ? Enfin, en quoi la pénétration coloniale a-t-elle joué les rapports de force entre chefs peuls et *moose* ? Autant de questions dont les réponses doivent permettre de porter un regard par les marges de ce royaume.

Pacte tacite et peuplement des Peuls du Yatenga

Les trois principaux groupes peuls, *Foynabe*, *Tooroobe* et *Diallube*, ont peuplé le Yatenga selon des logiques multiples. Connus pour leur mobilité, les Peuls, où qu'ils soient, ont un passé qui s'inscrit dans des mouvements de grandes migrations.

Les *Tooroobe* de patronyme Tall sont probablement les premiers à avoir commencé à s'établir dans le Yatenga. Comme le suppose Michel Izard (1985a), ils seraient venus au début du XVIII^e siècle. Eux-mêmes se disent originaires du Fouta Toro. Très convergents, leur récits révèlent qu'ils auraient fait une boucle vers la région de Torodi (actuel Niger) et peut-être Sokoto (actuel Nigeria) avant de pénétrer le *Moogo*³. Dans leur itinéraire, certains essaient au Liptako et au Yagha, dans l'Est de l'actuel Burkina, avant d'atteindre le Yatenga. Chassés de Gibou, une petite localité à l'Est du royaume, les *Tooroobe* peuplent le « marigot de

² Une translittération juste au regard du *moore* exigerait que l'on emploie le terme « *moaga* », singulier de « *moose* ». Cependant par commodité nous emploierons de manière invariable le terme « *moose* », qui se prononce (et s'écrit pour certains), « Mossi ».

³ Le territoire d'implantation des *Moose*.

Todiam » (Benoît, 1982) pour certains, et traversent le Yatenga d'Ouest en Est pour d'autres, afin de s'établir à Goutela puis Bosomnore. Les *Tooroobe* s'installent donc dans ces deux principales zones centrales du royaume (cf. carte ci-dessous). Qu'ils soient de la zone de Todiam ou de Bosomnore, les *Tooroobe* du Yatenga se considèrent comme étant de la « même famille ». Du côté de Todiam, ce n'est qu'à la période coloniale, et peut-être quelques années avant, que ces groupes se hiérarchisent autour d'un chef reconnu comme leur autorité. En revanche, Bosomnore et Goutela sont dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, des centres politiques où résident des chefs *Tooroobe*. Les traditions orales recueillies à Bosomnore indique que leur premier chef était Daoud Jibaïro, mais retient surtout le nom de son frère cadet, Idriss Jibaïro. Particulièrement versé dans un islam soufi, ce dernier est présenté comme un détenteur de pouvoirs magiques exceptionnels. Il avait, d'après plusieurs récits, l'habitude de recevoir *Naaba* Kango, qui, après avoir instauré un pouvoir centralisateur sur le Yatenga dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, était régulièrement en quête de protection bienveillante auprès de ses « marabouts ». Michel Izard évoque la chefferie de Bosomnore comme le « centre maraboutique » privilégié des rois du Yatenga (Izard, 1985a). Comme Todiam, Bosomnore deviendra canton peul pendant la période coloniale.

Dans la première moitié du XVIII^e siècle probablement, les *Diallube* (de patronyme Diallo) venus du Maasina pénètrent le Yatenga. En tout cas, c'est à cette période que se situe l'arrivée de l'ancêtre commun. Rien n'empêche cependant de penser que leur peuplement se soit fait par petits groupes dont certains seraient arrivés dès la seconde moitié du XVII^e siècle comme le suppose Michel Izard (1985a : 68-69). Chassés de Bosomnore et Goutela par les *Tooroobe*⁴, les *Diallube* essaient dans l'ouest du Yatenga près des frontières. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ils forment un groupe sociopolitique hiérarchisé, reconnaissant l'autorité d'un chef dont la résidence alterne entre Bouro, Bango et Thiou. Alors que les Peuls *tooroobe* de Bosomnore et de Todiam constituent un lignage fournissant les marabouts des rois du Yatenga, les Peuls *diallube* de Thiou laissent dans leurs récits d'implantation des traces de résistances au Yatenga *Naaba*, notamment en la figure du chef peul, Mamadou Al Atchi, qui règne au moment de la pénétration coloniale et dont nous reparlerons plus loin. De toute évidence de nombreux indices permettent de supposer que la présence des Peuls, à Thiou, aux frontières du Yatenga, n'était pas là pour rassurer les pouvoirs *moose*. En effet, dans le nouvel Etat du Maasina, frontalier avec le Yatenga, de grosses réformes politico-religieuses viennent de prendre corps dans un système prévu pour servir les intérêts des Peuls islamisés. Sous le règne de *Naaba* Yemde (1850-1877), des mesures sont prises pour faire face aux incursions de l'armée du Maasina. A l'époque où les *Diallube* s'installent à Thiou, des familles *moose* s'y établissent également à la demande de *Naaba* Yemde qui souhaite créer un poste voué à la surveillance des Peuls du Maasina et des *Diallube* du Yatenga. Ce dispositif doit permettre de protéger des frontières régulièrement menacées et de prévenir d'éventuelles tentatives déloyales de la part des Peuls plus proches culturellement de leurs voisins du Maasina.

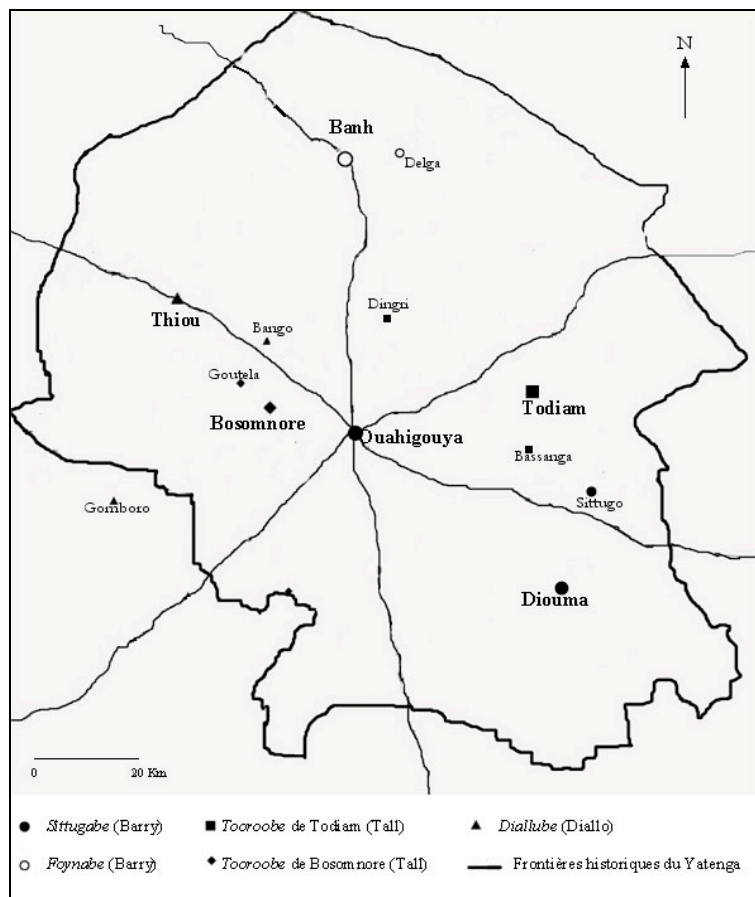
Non loin dans le nord, aux confins du royaume, d'autres groupes peuls se sont implantés suscitant, si l'on en croit les récits, la même méfiance, liée à une implantation près des frontières. Ces groupes, de patronyme Barry et Sangare (ou Sankara⁵) se disent originaires de Fittuga dans l'actuel Mali. D'après nos enquêtes, ils s'établissent non loin de là, à Sari, puis à Delga, sur le territoire du Yatenga. Ce n'est que sous leur chef nommé Sidiki que les *Foynabe* forment une chefferie dont le territoire, qu'ils appellent « *foy* », s'étend dans la zone nord du Yatenga peu peuplée par les *Moose*. Avec Sidiki, certains s'implantent à Banh. Plusieurs récits montrent qu'ils y chassent les *Tooroobe*. Cette indication permet de supposer qu'ils étaient capables de s'imposer par la force et confirme le fait que la présence des *Tooroobe*

⁴ Information recueillie à Bosomnore et confirmée par les *Diallube* de Thiou.

⁵ Sankara est aussi un patronyme attribué aux *Silmimoose*.

dans le Yatenga est antérieure à celle des *Foynabe*. D'après certains interlocuteurs, Sidiki était un contemporain de *Naaba Yemde* (1850-1877). Cette hypothèse, sachant que deux chefs ont précédé Sidiki à Delga, nous permet de supposer que les *Foynabe* commencent à s'implanter dans le Yatenga au début du XIX^e siècle, c'est-à-dire bien plus tardivement que l'estimation de Michel Izard (Izard, 1985a : 70-71) ne le laisse supposer. Malgré leur réputation de mauvais élèves des *Moose*, les *Foynabe* ont semble-t-il beaucoup combattu aux frontières du Yatenga, essentiellement contre les formations politiques peules du Jelgooji (Diallo, 1979 ; Izard, 1985a ; D'Aquino et Dicko, 1999). Les récits de complots avec des mercenaires *moose* et des Peuls de Boni pour combattre les Touaregs mettent en scène une géopolitique des frontières où les *Foynabe* occupent un espace politiquement stratégique. Leurs pratiques fréquentes du pillage et de la guerre en faisait, aux yeux des pouvoirs *moose*, une population à maîtriser. En dépit du peu de confiance que les *Moose* accordaient à leurs hôtes *foynabe*, les récits recueillis à Banh rendent compte de leur allégeance au Yatenga *Naaba* à qui il fallait régulièrement rendre visite « pour avoir de meilleures relations » comme le suggère les propos d'un vieillard issu du lignage des chefs de Banh. Entretenir de bonnes relations avec le pouvoir central était nécessaire, notamment parce qu'avec les pouvoirs locaux, les relations étaient loin d'être toujours pacifiques. En témoignent cette razzia effectuée par les *Foynabe* à l'encontre des *Moose* d'une localité voisine, Ingani, à l'issue de laquelle des *Moose* sont capturés. Leurs descendants sont encore aujourd'hui les « *rimaïbe*⁶ » de certaines familles de notables peuls de Delga. A une époque que l'on ignore, un conflit de succession éclate au sein des *Foynabe* et une faction migre plus au Sud, vers Sittugo, puis Diouma, où elle forme progressivement un petit groupe, les *Sittugabe*, sous l'autorité d'un chef. Ainsi, les *Foynabe* se sont vite divisés en deux formations sociopolitiques : celle de Banh au Nord du Yatenga et celle de Diouma au Sud-Est, qui deviendront des « cantons » peuls à l'époque coloniale.

⁶ En *fulfulde*, les « *rimaïbe* » désignent les anciens captifs des peuls. Cette terminologie est préférée à celle de « *maccube* », esclaves, considérée comme plus humiliante.



Les principaux centres des peules du Yatenga, *Source* : Saint-Lary (2006 : 15)

Négociations avec les autorités locales

De loin en loin, on décèle donc toute la complexité des relations qui se tissent entre les pasteurs peuls et leurs hôtes *moose*. En dépit des formes d'allégeance avec l'autorité centrale, les relations amicales ou conflictuelles se créent à l'échelle locale. Tous les récits de fondation rendent compte des formes de négociations qui s'opèrent entre les supposés « ancêtres » fondateurs de ces groupes et les autorités locales. Les itinéraires de peuplement des Peuls du Yatenga montrent que les pasteurs tentent de s'établir près des bas-fonds ou des marigots qui constituent des zones de pâturage et des points d'eau facilitant l'élevage. Les chefs peuls, qui progressivement se hissent à la tête de chacune de ces sociétés pastorales, s'installent tous à proximité de ces espaces inondés. Le milieu naturel est pour eux un critère important d'ancrage au terroir. De plus, les logiques d'installation des chefs mettent en évidence qu'avant la colonisation, ils n'occupent pas nécessairement des endroits fixes et possèdent même souvent plusieurs résidences. En effet, nos enquêtes menées dans les cinq chefferies devenues « cantons peuls » à l'époque coloniale nous montrent que systématiquement, la résidence d'un chef n'est pas un endroit unique. Ainsi, dans le nord du Yatenga, le chef des *foynabe* se déplace-t-il entre Banh et Delga. A Bosomnore, les chefs *tooroobe* sont aussi à Goutela. A Todiam, on évoque également la localité de Bassanga. Enfin, la chefferie de Diouma est, à ses débuts, établie à Sittugo. Pour les *Diallube*, Thiou Bango et Bouro sont les résidences des chefs. Les fiches de renseignements, établies par les administrateurs coloniaux dans les années 1920, montrent que les commandants de Cercle n'ont pas imposé d'endroit fixe aux chefs, se contentant de constater leur mobilité entre les différentes localités (Marchal, 1980). La richesse relative du sol, et l'étendue des espaces permettent aux pasteurs de s'installer temporairement jusqu'à ce que d'autres lieux plus riches

que les précédents les invitent à de nouvelles migrations. Les contraintes sociales et politiques les obligent à négocier une implantation plus ou moins définitive. Nous avons relevé quatre formes de négociation.

Négociation-protection

Dans les lieux de peuplement déjà dense, les Peuls sont venus demander la terre à un prêtre local et ont ainsi pu se ménager une protection auprès des autorités politiques. A Dingri, localité située sur l'imposante maîtrise de terre de Ronga, les Peuls nous rapportent des récits relatant leurs incontournables tractations avec les personnalités politiques locales, qu'il s'agisse des chefs *moose* ou des fils de la terre, *tengbiise*. Dans cette localité, les Peuls se sont établis suite à une demande rituelle au chef de terre, *tengsoaba*, ainsi qu'au chef politique, le Dingri *Naaba* : le premier leur attribuant une terre, et le second leur assurant une protection. En échange, la famille demandant cet accueil leur fournissait un animal en sacrifice. Chaque année, à l'occasion des cérémonies de fin d'année agricole, un bœuf était offert. Dans un contexte où les espaces sont souvent insécurisés, soumis aux pillards et à la guerre, les pasteurs s'assuraient une protection que les alliances politiques rendaient possible. Comme l'indique le chef *moose* de Dingri, « Avant la colonisation, au moment des pillages, il y avait des gens qui venaient de Yanga pour tuer les Peuls et piller leurs animaux. Le chef qui était ici a dit qu'il n'acceptait pas qu'on pille les Peuls sous son autorité. S'il arrivait qu'on pille les Peuls de ce territoire, les *Moose* partaient tuer les pillards et ramenaient leurs animaux. Il y a jusqu'à sept quartiers peuls parce qu'ils étaient protégés contre les pillards ». Les Peuls promettaient ainsi leur soumission à l'égard des *Moose* par un contrat tacite avec les « gens du pouvoir » et les « gens de la terre ». En effet, en protégeant les éleveurs peuls, les *Moose* s'assuraient aussi leur contrôle.

Négociation-technique

Dès le XVIII^e siècle, dans le Yatenga, deux formes de territorialité coexistent. Il s'agit de deux systèmes d'emprise spatiale relevant de deux logiques : une territorialité « pleine » à vocation agricole, celle des *Moose*, et une territorialité « en lignes », c'est-à-dire faite de parcours rayonnant à partir d'un centre, celle des Peuls. Pour permettre à ces deux logiques territoriales *a priori* exclusives de s'articuler, il faut que les agriculteurs et les pasteurs parviennent à des arrangements. Quand les Peuls essaient dans le Yatenga, la « brousse » est dense et l'espace n'est pas encore saturé.

Des récits d'installation montrent que des autorités locales ont mesuré l'intérêt de l'élevage bovin et ont confié très tôt leurs troupeaux aux Peuls. Ce fait s'observe d'autant plus dans les localités densément peuplées d'agriculteurs *fulse*⁷ : ces derniers entretiennent avec les Peuls des rapports symbiotiques auxquels Jean-Yves Marchal donne plusieurs explications. Les *Fulse* ont en général davantage de bétail que les *Moose* et ont été, pendant longtemps, plus économes d'espaces (Marchal, 1983 : 449-461). Ils ont donc préservé les brousses en laissant leur accès libre aux troupeaux, confiés en bonne partie aux Peuls (Marchal, 1983 : 539). Dans les zones centrales, les Peuls établissent plus aisément des « contrats » de gardiennage avec les *Fulse*. Si ces logiques se généralisent par la suite, notamment quand les *Moose* ont commencé à juger les intérêts que représentent pour eux la pratique d'une économie mixte, on peut supposer que de nombreuses installations au XVIII^e siècle se font près des *Fulse* pour ces raisons de symbiose économique. L'examen des cartes de Jean-Yves Marchal montre que le Sud du royaume à dominante *moose* est moins fréquenté par les Peuls, contrairement à la partie Nord occupée par les *Fulse*.

⁷ Les *Fulse* étaient présents avant l'arrivée des *Moose* et ont été assimilés à eux au cours du temps.

Négociation-autonomie

Il est des cas où, pour chacun des groupes, il importe de négocier son autonomie réciproque notamment du fait des religions respectives de chacun. C'est ce que l'on observe à Bosomnore, où les Peuls et les *Fulse* occupent l'espace villageois en se ménageant une autonomie respective. Ainsi, un paysan issu d'un groupe *Fulse* explique que ses ancêtres avaient fui la région de Yako où le roi avait ordonné leur mise à mort. Ils se seraient installés dans la brousse inhabitée de Bosomnore où les *Tooroobe* seraient venus leur demander l'autorisation de s'installer⁸ :

« Il y avait un marabout [peul] qui était de passage dans la brousse. Il a trouvé Pellem [l'ancêtre des *Fulse* de Bosomnore] et lui a demandé la permission de s'installer à côté de lui. Il lui a répondu : 'moi je ne chasse pas les étrangers, tu peux t'installer, je veux des voisins'. Il ne savait pas que les élèves coraniques faisaient tant de bruit. Le Peul s'est installé derrière la colline; il y a encore actuellement les vestiges de son installation. La nuit tombée, les élèves faisaient trop de bruit : holoholo [imitation des récitations des élèves]; le matin aussi : holoholo. Alors que Pellem venait pour se cacher, les Peuls faisaient du bruit et allaient lui attirer des ennuis. 'Je t'aime bien mais il faut que tu t'écartes un peu', avait dit le *Fulga* au Peul. Donc le Peul est allé à Goutela. Après, la moitié de sa famille est revenue ici » (R. Sawadogo, Bosomnore, septembre 2001).

Ce récit nous intéresse précisément parce qu'il met en évidence les logiques de distanciation induites par la religion. Ainsi, s'agissait-il de vivre proches les uns des autres, mais sans promiscuité. Cet exemple est emblématique d'un devoir de discrétion et de non prosélytisme de la part des groupes musulmans, qui a été longtemps respecté dans cette région. En effet, jusqu'à une période récente, se convertir à l'islam dans le Yatenga pour un *Moose* n'était pas chose aisée (Langewiesche, 2003). Les conversions se sont d'ailleurs largement opérées à la faveur des migrations forcées durant la période coloniale (Diallo, 1990), suggérant combien se convertir n'était envisageable que loin du contrôle familial.

Négociation-tutorat

Enfin, certaines situations historiques donnent aux Peuls, le pouvoir d'attribuer des terres aux *Moose*. Il s'agit des cas où les Peuls, installés de longue date, voient arriver par la suite des *Moose* leur demandant des terres. Ces situations permettent de relativiser l'idée d'un déterminisme lié à l'appartenance ethnique dominante. Ainsi quand les Peuls s'implantent dans des zones, ils obtiennent des terres de représentants de population présentes avant eux (autochtones ou *moose*). A leur tour, il n'est pas rare qu'ils aient cédé à de nouveaux arrivants, une parcelle de leur domaine. Ce phénomène s'est beaucoup observé, à partir des années 1910, alors que les *Moose* fuyaient vers les campements peuls de Banh pour se soustraire aux recrutements des tirailleurs, aux travaux forcés, et même à l'impôt de capitation. De nombreux « villages de culture » ont ainsi vu le jour et se sont pérennisés. D'après Anne Bergeret (1999), à la période coloniale, les Peuls avaient eux aussi l'habitude de disparaître en brousse, laissant sur place leurs anciens captifs, les *rimaibe*, auxquels les chefs confiaient certaines responsabilités. « Dès lors, les *rimaibe* servaient souvent d'intermédiaires entre les *Moose*, demandeurs de terre pour s'installer, et les chefs peuls » (Bergeret, 1999 : 309). Dans la zone de Diouma, ces situations existaient également. Comme l'affirme un *moaga* de Diouma, « nous sommes venus par l'intermédiaire d'un chef peul et non d'un *tengsoaba*. C'est le chef peul précédent qui nous a donné un terrain » (Diouma, février 2003). Ainsi, après son installation légitimée par le chef de terre local, le chef peul recevait le

⁸ La version des Peuls de Bosomnore soutient que les *Fulse* sont venus après les *Tooroobe*.

pouvoir d'attribuer en seconde main des terres aux nouveaux arrivants, sur celles que lui-même avait reçues précédemment.

De la pénétration coloniale au devenir des chefferies peules

La pénétration coloniale va constituer un tournant dans l'organisation politique des groupes peuls du royaume. En effet, c'est par le Yatenga que l'armée française pénètre le territoire voltaïque, profitant d'une guerre de succession qui tourne à la guerre civile (Izard, 1985 ; Kambou-Ferrand, 1993). Cette période noire a été décisive pour les chefferies peules du royaume. Celle de Thiou qui y jouera un rôle fondamental.

En 1879, *Naaba* Sanum s'éteint. Son règne est bien moins important que sa mort qui fait éclater au grand jour les conflits dynastiques latents. Deux factions se constituent. Connues sous l'appellation « fils de Saaga » par opposition aux « fils de Tuguri », chacune estime que le pouvoir lui revient. De la mort de *Naaba* Sanum à la pénétration coloniale, les rois se succèdent avec de courts règnes, reposant à chaque fois l'épineuse question de la succession et ravivant les haines. En 1885, par une subtile manipulation de la coutume successorale (qui est d'ailleurs très mouvante), le chef de Zogore, un fils de *Naaba* Yemde, est intronisé sous le nom de *Naaba* Baogo. Son rival, Bagare s'estime successeur de droit. Il s'insurge contre ce choix et ne cessera de diriger la rébellion dans le royaume. Dans chacune des factions, des armées s'organisent, cherchant des soutiens dans certaines localités. Le pays, déjà exsangue, est mis à feu et à sang. Après sept ans de règne, *Naaba* Baogo ne parvient toujours pas à s'imposer véritablement. Ses ennemis paraissent plus forts que jamais. Le chef peul de Thiou, Mamadou Al Atchi, qui aurait été un allié de *Naaba* Baogo, passe dans le camp adverse (Izard, 1985a : 130-131)⁹. Nous sommes en 1892.

Au même moment, la conquête coloniale est à son paroxysme : les traités de protectorat se multiplient dans les régions du Mali. Ségou est prise en 1890, Nioro en 1891. En 1893, Djenné et Bandiagara sont occupées. On est à la veille de l'entrée des militaires français dans le bassin des Volta, et cela fait plus de dix ans que la guerre sévit. Le Yatenga *Naaba* Baogo se trouve à la tête d'un royaume affaibli par une guerre civile. Bagare et le chef peul de Thiou ne semblent pas décidés à abandonner leur lutte.

L'armée française usera de ce climat de lutte fratricide pour prendre Ouahigouya. Chacune des factions cherche le soutien des militaires français (Kambou-Ferrand, 1993 : 79) et facilite l'entrée de la colonne militaire menée par Destenave, qui s'ébranle de Bandiagara pour Ouahigouya, le 28 avril 1895. Le traité de protectorat est signé entre le Capitaine Destenave et *Naaba* Baogo le 18 mai 1895 qui espère bien, par cette alliance avec les Blancs, mater la rébellion. Mais le Capitaine Destenave joue un double jeu. Il ne sous-estime pas la puissance et la popularité de la faction rebelle menée par Bagare et le chef Peul, Mamadou Al Atchi. Ces deux derniers préparent « la bataille de Thiou », qui signera la mort de *Naaba* Baogo et l'accès au pouvoir de son rival, Bagare, intronisé sous le nom de *Naaba* Bulli. Cette période est restée ancrée dans les mémoires des Peuls de Thiou révélant que les chefs « ne laissent pas improductifs les hauts faits de leurs ancêtres » (Fauvelle-Aymar et Perrot, 2003), que ce soit dans les discours standardisés ou en situation d'assemblée. En effet, à Thiou, lors de réunions politiques, les actes de bravoure de Mamadou Al Atchi sont rappelés par les griots pour signifier la nécessité de prendre des décisions politiques courageuses. Ceci montre que le passé constitue une véritable modalité d'expression du politique dans les chefferies.

Dans le Yatenga comme dans toute l'Afrique, la pénétration coloniale marque une rupture majeure avec les modes de gouvernement préexistants. Même dans les formations politiques

⁹ A Thiou, aucun interlocuteur ne confirme que Mamadou Al Atchi ait été un jour dans le camp de *Naaba* Baogo. Ils considèrent qu'il a toujours été allié à la faction rebelle.

centralisées, censées mieux convenir aux autorités coloniales, le changement est radical. Sous couvert de donner une assise traditionnelle à la chefferie (Olivier de Sardan, 1984) ou de se reposer sur les critères de recrutement « coutumiers », les occupants français transforment profondément le système antérieur.

Des cantons à l'autonomie relative des Peuls

Les premières années de la colonisation sont décisives pour les chefs peuls. Si les militaires français tournent à leur avantage les conflits dynastiques qui sévissent depuis plusieurs années, le chef peul de Thiou, Mamadou Al Atchi sait en faire autant. Les Français, comme le nouveau Yatenga *Naaba*, ont, à cette époque, une dette envers le chef peul, Mamadou. Ce n'est pas par hasard si quelques mois après l'installation des Français, « une sorte de traité séparé » avec Mamadou est signé. Contrairement à ce que suppose Michel Izard (1985a), ce traité a certainement eu quelques effets sur l'organisation administrative du Yatenga colonial et précisément sur celle des Peuls. Les premières années de l'occupation française constituent pour les Peuls une occasion d'obtenir plus d'autonomie vis-à-vis des *Moose*.

Dans sa monographie, le Capitaine Noiré (1904) retrace un « historique de la conquête et de l'occupation jusqu'en 1904 ». Les données qu'il fournit, bien qu'ayant un caractère événementiel, nous informent sur des faits précis de l'époque. Ainsi l'état de « l'organisation politique, administrative et judiciaire indigène » qu'il dresse indique qu'elle était « à peu près semblable » à celle qui existe en 1904. Elle reprenait un système où les hauts dignitaires du Yatenga *Naaba*, les *nesomba*, disposaient de pouvoirs importants, notamment concernant la nomination des chefs de village. Mais après la pénétration coloniale, si la dignité et le prestige social du « grand » Yatenga *Naaba* lui sont toujours concédés, son autorité sur la population lui est rapidement ôtée. Le véritable chef est désormais le Commandant de Cercle, et les quatre dignitaires désignés selon « la coutume » doivent impérativement lui obéir. Les chefs de village et de canton chargés de récolter l'impôt préfèrent l'administration directe : « ils apporteront l'impôt à la Résidence accompagnés du ministre dont ils relevaient sans passer par le grand naba » (*op-cit.*). L'essentiel pour le colonisateur est de faire rentrer les recettes fiscales, et peu importe si le circuit hiérarchique précolonial est altéré.

Quant aux Peuls, d'abord mis sous l'autorité administrative des dignitaires du Yatenga *Naaba*, ceux-ci réclament progressivement leur autonomie

« Au moment de notre occupation, les Mossis ayant eu recours aux Foulbés pendant les luttes politiques entre le Naba Bakaré [Bagare devenu *Naaba Bulli*] et le Naba Bango [*Naaba Boago*], tous deux compétiteurs à la place de grand Naba du Yatenga : Mahomadou Laky [Mamadou Al Atchi, chef des *Diallube*], chef des Foulbés du Nord du Yatenga se dispensa le premier de cette vassalité près des Mossis et ne vint plus saluer le grand Naba. Moussa Douré [chef des *Tooroobe* de Todiam], chef poulo le plus important du Yatenga cessa à son tour, Demba Sidiki [chef des *Foynabe* de Banh] suivi son exemple. Nous avons d'ailleurs tout intérêt à ce qu'il en soit ainsi car les deux races se détestant cordialement, assurent d'elles-mêmes la sécurité de la région » (Rapport du Capitaine Noiré, 1904).

Comme le montrent ces quelques phrases, l'initiative de Mamadou Al Atchi marque le coup d'envoi d'un nouvel ordre hiérarchique entre Peuls et *Moose*, les premiers ne venant plus « saluer le grand Yatenga Naba » ; c'est un véritable acte rituel de soumission qu'ils refusent désormais d'accomplir.

Aussi, après l'intronisation de *Naaba Bulli*, l'objectif des Peuls est double : se détacher de la tutelle *moaga* et devenir autonome les uns des autres. Comme me l'explique le chef peul de Todiam, à l'époque, son grand-père « aurait préféré mourir que d'être sous l'autorité du chef de Thiou ». Aussi, s'il est dérangeant d'être sous l'autorité parfois humiliante du Yatenga

Naaba, il est encore moins envisageable pour un chef de se soumettre à un de ses pairs. C'est cette logique recherche d'autonomie, par des chefs qui s'estiment légitimes, qui guide la construction des cantons peuls. Ainsi, après un premier découpage proposé par le colonisateur, les Peuls se partageaient le cercle en trois parties. Mamadou Al Atchi exerçait son autorité sur l'ensemble des Peuls habitant à l'Ouest Ouahigouya jusqu'à Lankoy dans l'actuel pays samo. A l'Est de Ouahigouya, le chef de Todiam était à la tête de tous les Peuls et *Silmimoose* de la zone. Quant au chef de Banh, Demba Sidiki, il avait à sa charge l'ensemble des Peuls du Nord.

Par la suite, le jeu des rivalités produit des cantons supplémentaires. C'est ainsi que prétextant des conflits, les Peuls de Lankoy s'affranchissent de la tutelle de Mamadou Al Atchi ou que les *Silmimoose* se libèrent du chef de Todiam :

« A la suite de différends très grands survenus entre Mamadou Laky et un de ses chefs Mamadou Dioubouri, au moment de notre occupation, ce dernier demanda à ne plus faire partie du commandement de Mamadou Laky ; satisfaction lui fut donnée après enquête et ce chef habite aujourd'hui à Ouré près de Lankoy, avec plus de cent familles sous son commandement. » (...) « Les Silmi-Mossis étaient, depuis leur entrée dans le Yatenga, sous le Commandement de Moussa Rouré [chef de Todiam], mais un peu tyrannisés par les foubés de ce chef, ils demandent l'intervention du Commandant Destenave qui les rend indépendants avec leur chef Ousman » (Rapport du Capitaine Noiré 1904).

Si des logiques lignagères président à ces découpages, c'est aussi l'envergure et l'influence des chefs de l'époque qui détermine l'attribution des commandements. En effet, le sens de cette division administrative est bel et bien de placer des chefs assez autoritaires pour collecter l'impôt. Le statut de chef de canton est loin d'être systématiquement établi en fonction de la hiérarchie précoloniale. On observera par exemple que le chef *tooroobe* de Kindugu se voit attribuer un statut de « chef secondaire » alors que d'après la coutume, il était issu de la faction aînée, donc de la plus légitime pour l'attribution d'un canton.

Comme le montre un peu l'état des lieux de la vie du poste de Ouahigouya entre 1908 et 1941 (Marchal, 1980), l'administration organise progressivement son économie. Le cercle doit s'autofinancer et répondre à des exigences relevant de la politique coloniale. Il faut percevoir les impôts, recruter les soldats pour la « grande guerre » mais aussi pour les travaux de construction, inciter à la production de denrées et développer le commerce. Pour aboutir à ses fins, l'administration a grandement besoin de la population qui ne se soumet pas aussi aisément. C'est sur les chefs que les autorités coloniales fondent en grande partie leurs espérances. La naissance des chefferies peules du Yatenga est donc le résultat de la volonté contrôle des populations par l'administration coloniale, et de la capacité d'un chef à revendiquer son canton. Véritables « chefferies administratives » (Olivier de Sardan, 1984), les cantons peuls naissent des contraintes imposées par le colonisateur conjugués à des jeux d'acteurs de chefs peuls assez influents pour s'estimer légitimes.

Bibliographie

- Benoît, Michel, 1982, *Nature peule du Yatenga. Remarques sur le pastoralisme en pays mossi*, Paris, Travaux et documents de l'ORSTOM, n° 143.
- Bergeret, Anne, 1999, « Interventions externes dans le Foy burkinabé. Un territoire et des savoirs pastoraux convoités », In : Bourgeot A. (dir.), *Horizons nomades en Afrique sahélienne*, Paris, Karthala : 309-326.

- Boutrais, Jean, 1995, « Pour une nouvelle cartographie des Peuls », *Cahier d'études africaines*, n° 133-135 : 137-146.
- D'Aquino, Pascal et Dicko, S, 1999, « Contribution à l'histoire du Djelgodji (Burkina Faso). Les bases historiques de l'occupation peule de l'espace ». In: Botte R., Boutrais J. et J. Schmitz (dir.), *Figures peules*, Paris Karthala (Hommes et Sociétés) : 267-286.
- Diallo, Hamidou, 1990, « Introduction à l'étude de l'histoire de l'islam dans l'Ouest du Burkina Faso : des débuts à la fin du XIX^e siècle ». *Islam et sociétés au sud du Sahara* n° 4 : 33-45
- Diallo, Hamidou, 1979, « Les Fulbe de Haute-Volta et les influences extérieures de la fin du XVIII^e. siècle à la fin du XIX^e siècle », Thèse, Histoire, Paris I, (Devisse J. dir.).
- Fauvelle-Aymar, François-Xavier et Perrot, Claude-Hélène (eds.), 2003, *Le retour des rois. Les autorités traditionnelles et l'Etat en Afrique contemporaine*. Paris, Karthala.
- Izard, Michel, 2003, *Moogo. L'émergence d'un espace étatique ouest-africain au XVI^e siècle*. Paris, Karthala.
- Izard, Michel, 1992, *L'odyssée du pouvoir. Un royaume africain : Etat, société, destin individuel*. Paris, Editions de l'EHESS.
- Izard, Michel, 1985a, *Le Yatenga précolonial : un ancien royaume du Burkina*, Paris : Karthala (Hommes et Sociétés).
- Izard, Michel, 1985b *Gens du pouvoir, gens de la terre. Les institutions politiques de l'ancien royaume du Yatenga (Bassin de la Volta blanche)*, Paris, Cambridge University Press.
- Izard, Michel, 1980, *Les archives orales d'un royaume africain. Recherches sur la formation du Yatenga*. Paris, Thèse d'Etat, 7 volumes.
- Izard, Michel, 1976 "Changements d'identité lignagère dans le Yatenga", *Journal des Africanistes*, 46 (1-2) : 69-81.
- Langewiesche, Katrin, 2003, *Mobilité religieuse. Changements religieux au Burkina Faso*. Hamburg, Lit verlag Münster.
- Kambou-Ferrand, Jeanne-Marie, 1993, *Peuples voltaïques et conquête coloniale, 1885-1914*. Paris, l'Harmattan.
- Marchal, Jean-Yves, 1983, *Yatenga. Nord Haute-Volta. La dynamique d'un espace rural soudano-sahélien*. Paris, Travaux et documents de l'Orstom.
- Marchal, Jean-Yves, 1980, *Chronique d'un cercle de l'AOF. Ouahigouya (Haute-Volta) 1908-1941*. Paris, Orstom.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre, 1984, *Les sociétés songhay-zarma (Niger-Mali). Chefs, guerriers, esclaves, paysans...*, Paris, Karthala
- Saint-Lary, Maud, 2006, *Les chefs peuls du Yatenga à l'épreuve du changement (Burkina Faso)*, Thèse de doctorat, EHESS, 366 pp.
- Tauxier, Louis, 1917, *Le Noir du Yatenga*, Paris, Larose.

Archives consultées

- AOM-Aix : 14 MIOM 690 (Dakar : 1G 326) : Noiré (capitaine), 1904 « Etude sur le Yatenga », Cercle du Yatenga.